Comité de golf
Drôme - Ardèche

TROPHEE HIVERNAL SENIORS DROME-ARDECHE

REGLEMENT 2026/2027 avec règlement spécifique à la finale

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux A.S. de clubs et golfs d'entreprise adhérentes au Comité de Golf Drôme Ardèche.
Compétition hivernale seniors (joueurs de 50 ans et plus) qui réunit cette saison les 8 AS suivantes : Albon, Chanalets, Domaine de St Clair, Easygolf, La Drôme Provençale, La Valdaine, Valence St Didier et ASPTT Grand Valence.
Compétition qui se déroulera sur 7 golfs : Albon, Chanalets, Domaine de St Clair, Easygolf, La Drôme Provençale, La Valdaine, et Valence St Didier.

Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf, **licence de l'année en cours active** et membres de l'association sportive qu'ils représentent, avec certificat médical ou questionnaire santé de l'année en cours à la date limite d'inscription.
Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs ou cadets est interdite. Les demandes de dérogations éventuelles, doivent être faites au Comité Territorial de Golf Drôme Ardèche pour des joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles au niveau du club organisateur.
Pour participer à la Finale chaque joueur doit avoir participé au moins à une compétition de la phase de qualification.

FORMULE DE JEU : Nouvelle formule en shamble testée sur cette saison

SHAMBLE – STABLEFORD BRUT et NET

NOUVEAU : Après avoir sélectionné la meilleure mise en jeu du camp, chaque golfeur termine le trou avec sa propre balle. Le score du camp pour un trou est le meilleur score d'un des 2 partenaires en brut et en net sur ce trou.
Règles locales: On peut placer la balle à une longueur de club sur la zone générale (zone du parcours sauf les zones à pénalité, les bunkers et le green du trou que vous jouez). **Lors des placements, la balle devra obligatoirement être posée en conservant le même type de lie (donc rough, si elle était dans le rough).**
Départs : Marques **jaunes pour les messieurs**, marques **rouges pour les dames**.
SHOT GUN à 9H30 (ou 10 H si la météo n'est pas favorable).
La composition des parties est laissée à l'initiative du club organisateur qui veillera néanmoins à associer les meilleurs camps.
Le club organisateur communiquera les départs au plus tôt 48h ou 12h avant le début de l épreuve au Comité Golf Drôme Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à tous les participants.

COMPOSITION DES EQUIPES

PARCOURS 18 TROUS :
Chaque club présente 6 camps « mixte possible » de 2 joueurs. (Minimum 4 camps)
Possibilité d'inscrire pour chaque club des camps supplémentaires qui seront validés ou non par le club organisateur suite à des équipes incomplètes.
ATTENTION : **Seule les 6 premières équipes inscrites selon l'ordre sur la fiche d'inscription compteront pour le classement**, les équipes suivantes à partir de la 7ème ne seront pas comptabilisées.

PARCOURS 9 TROUS :
Chaque club présente 3 camps « mixte possible » de 2 joueurs.
Possibilité d'inscrire des camps supplémentaires pour chaque club qui seront validés ou non par le club organisateur suite à des équipes incomplètes. (Maximum possible pour la rencontre 48 joueurs soit 24 équipes).

ATTENTION : **Seule les 3 premières équipes inscrites selon l'ordre sur la fiche d'inscription compteront pour le classement**, les équipes suivantes à partir de la 4ème ne seront pas comptabilisées.

INDEX : Pas de limite d'index sachant que l'index pour les joueurs classés au-delà de 36 sera ramené à 36.

- **L'Index pris en compte est celui figurant sur EXTRANET 15 jours avant la date de la compétition.**

La composition des camps de chaque club est laissée à la discrétion des capitaines.
A égalité d'index à la décimale près le choix est laissé au capitaine.
Avoir 50 ans ou plus à chaque date limite d'inscription.

S'agissant d'une formule par équipes tous les clubs devront s'assurer qu'il n'y a pas de défection de dernière minute afin de ne pas laisser certains camps sans partenaire du jour.

INSCRIPTION DES EQUIPES

DATE LIMITE INSCRIPTION : Le LUNDI 12H avant la rencontre du Jeudi.
(Samedi 12h pour la rencontre du mardi)

Chaque A.S. fera parvenir la fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité D/A) par mail au Comité D.A. comite.golf.da.competitions@gmail.com et au club organisateur.

DROITS D'ENGAGEMENT

42 euros par joueur incluant le repas après la rencontre
(Le tarif sans repas est également de 42€)

Accompagnants prix du repas à voir avec le club.
A régler au club organisateur le jour de la compétition un seul règlement de l'ensemble des joueurs par AS.

CLASSEMENT

A CHAQUE RENCONTRE :

Parcours 18 trous : Total des 2 meilleurs résultats bruts et des 2 meilleurs résultats NETS de chaque club.
Sont pris en compte les 6 premières équipes selon l'ordre de la fiche inscription de chaque club.
Le brut prime sur le net, une équipe ne peut figurer à la fois en brut et net.
Obligation pour le classement d'inscrire un minimum de 4 camps par club.

Parcours 9 trous : Total des 2 meilleurs résultats bruts plus le meilleur résultat net de l'équipe non retenue en brut, et le meilleur résultat en net des 2 premiers brut de chaque club.
Sont pris en compte les 3 premières équipes selon l'ordre de la fiche inscription de chaque club
Obligation pour le classement d'inscrire 3 camps par club.

Points attribués:
Le club classé 1° se verra attribuer 8 points, le 2° : 7 points, le 3° : 6 points, le 4° :5 points, le 5° :4 points, le 6° 3 points, le 7° : 2 points et le 8° : 1 point.
Si égalité entre 2 ou plusieurs clubs les points acquis seront partagés.
Disqualification : Si un club n'est pas totalement représenté ou non respect des règles d'inscription il sera non classé et marquera aucun point.
Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre par mail : au Comité de Golf D.A.
comite.golf.da.compétitions@gmail.com

- les résultats bruts ffgolf Brut et Net
- le tableau Excel spécifique à la compétition dûment complété (points attribués, classement du jour et général).

Classement général : Phase de qualification à la finale
A l issue des 7 rencontres le total des points acquis par chaque club permettra un classement de 1 à 8.
En cas d'égalité, départage en fonction du nombre de 1ère place, puis de 2ème, puis de 3ème puis de 4ème puis de 5ème puis de 6ème ; Si encore égalité en fonction du total des résultats brut et net des 6 rencontres, si encore égalité les équipes seront départagées sur le total des 2 bruts et des 2 nets de la dernière rencontre.

INTERRUPTIONS DE JEU

En cas de prévisions météo annonçant des mauvaises conditions climatiques ou circonstances exceptionnelles la rencontre sera reportée. C'est le club recevant qui décide de ce report avec l'accord du Comité Drôme Ardèche.
Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, sera pris en compte le résultat sur 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants. Si 9 trous non joués, la rencontre sera soit annulée soit reportée si possibilités de dates.

COMITE D'EPREUVE

Les 8 capitaines d'équipe ou leur représentant et le directeur du club organisateur ou son représentant.

FINALE :

Elle aura lieu au Golf d'Albon le Jeudi 25 février 2027

Rencontre en match-play formule quatre balles , les équipes 1ère 2ème et 3ème se rencontreront pour le titre, les équipes 4ème 5ème et 6ème pour la 4ème place, les équipes 7ème et 8ème pour la 7ème place.

Chaque club présentera 6 camps de 2 joueurs.

VOIR REGLEMENT SPECIFIQUE CI-APRES

CALENDRIER DES RENCONTRES

ORDRE DES RENCONTRES	LIEU	DATE
1° rencontre	ALBON	Jeudi 12 novembre 2026
2° rencontre	VALDAINE	Jeudi 26 novembre 2026
3° rencontre	ST CLAIR	Mardi 08 décembre 2026
4° rencontre	DROME PROVENCALE	Jeudi 17 décembre 2026
5° rencontre	CHANALETS	Jeudi 14 janvier 2027
6° rencontre	VALENCE St DIDIER	Jeudi 28 janvier 2027
7° rencontre	EASYGOLF	Jeudi 11 février 2027
FINALE	ALBON	Jeudi 25 février 2027

COORDONNEES des CLUBS ET DES RESPONSABLES

NOM DU CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE MAIL RESPONSABLE	MAIL du CLUB	TELEPHONE CLUB
ALBON	Michel RASE	06 23 74 21 55 michel.rase@orange.fr	contact@golf-albon.com	04 75 03 03 90
ASPTT	Pascal BERTRAND	06 71 45 25 91 bertrandfamily26@gmail.com		
CHANALETS	Philippe NOCA	06 72 72 76 65 p.noca26@gmail.com	info@golf-chanalets.com	04 75 83 16 23
DROME PROVENCALE	Christian TARRIOTTE Manu AROZARENA	06 29 75 81 89 christian.tarriotte@wanadoo.fr 06 82 65 68 32 emmanuelarozarena@gmail.com	christian.tarriotte@wanadoo.fr	04 75 98 57 03
LA VALDAINE	Alain FRIZET	06 86 41 17 67 alain.frizet@orange.fr	golf@domainedelavaldaine.com	04 75 00 71 33
SAINT CLAIR	Eric PORCHET	06 07 50 61 57 eporchet@wanadoo.fr	golf@domainestclair.fr	04 75 67 24 23
VALENCE SAINT DIDIER	Martine BOGOSSIAN	06 16 25 25 44 martine.bogossian@sfr.fr	golfclubvalence@wanadoo.fr	04 75 59 67 01
EASYGOLF	Luc RAYNAUD Thomas DELAYE	luc.raynaud@gmail.com infoeasygolf@gmail.com 06 85 96 60 17	infoeasygolf@gmail.com	04 75 59 48 18

Pour tous renseignements		
Pascal ANDRIEU Comité Golf D.A.	06 11 95 40 77	andrieupascal2524@gmail.com
Jean Marc BROCHIER Comité Golf D.A.	06 34 90 88 83	07jmb@wanadoo.fr
COMITE GOLF D.A.	07 61 78 00 58	comite.golf.da.compétitions@gmail.com

REGLEMENT SPECIFIQUE A LA FINALE Match – Play
JEUDI 25 Février 2027 au Golf d'Albon

Conditions de participation, Comité d'épreuve idem ci-dessus.

FORMULE DE JEU Nouvelle formule en shamble testée sur cette saison

MATCH PLAY SHAMBLE

Le score du camp pour un trou est le score le plus bas d'un des 2 partenaires sur ce trou.
Règles locales: On peut placer la balle à une longueur de club sur la zone générale (zone du parcours sauf les zones à pénalité, les bunkers et le green du trou que vous jouez). Lors des placements, la balle devra obligatoirement être posée en conservant le même type de lie (donc rough, si elle était dans le rough).
Départs : Marques **jaunes pour les messieurs** et **marques rouges pour les dames**.
SHOT GUN à 9H30 (ou 10 H si la météo n'est pas favorable).
Le club organisateur évitera les départs bis.
Points attribués : **Match gagné : 1 point**
Match partagé 0.5 point

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque club présente 6 camps « mixte possible » de 2 joueurs.

Chaque joueur doit avoir participé au moins à une compétition lors de la phase de qualification

Pour 4 camps la somme des index (réels avec décimale) des 2 joueurs ne doit pas être inférieure à 20 et pour 2 camps à 36.

-NOUVEAU : afin de préserver l'esprit sportif de la finale, pour les 2 équipes avec somme des index égale ou supérieure à 36, la différence d'index entre les deux joueurs ne peut pas excéder 8.

- **L'Index pris en compte est celui figurant sur EXTRANET 15 jours avant la date de la compétition.**

L'ordre de classement des 6 camps de chaque club est déterminé dans l'ordre croissant du total de leurs index.
A égalité d'index à la décimale près le choix est laissé au capitaine.
Avoir 50 ans ou plus à la date limite d'inscription.

S'agissant d'une formule en Match Play tous les clubs doivent présenter les 12 joueurs afin de ne pas laisser certains camps sans partenaire du jour.

INSCRIPTION DES EQUIPES

DATE LIMITE INSCRIPTION : Le LUNDI 22 FEVRIER avant 12H.
Fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité DA) à adresser par mail au Club Organisateur contact@golf-albon.com, au Comité Golf D/A comité.golf.da.competitions@gmail.com
Contrôle des inscrits par le club organisateur.

DROITS D'ENGAGEMENT

42 euros par joueur incluant le repas.

(Le tarif sans repas est également de 42€)

Accompagnants prix du repas à voir avec le club.

A régler au club organisateur le jour de la compétition un seul règlement de l'ensemble des joueurs par AS.

ORDRE DES RENCONTRES

Un classement GENERAL à été établi à l'issue des 7 rencontres de qualification, classement de 1 à 8 des clubs.

- **LES CLUBS 1er, 2ème et 3ème se rencontrent pour l'attribution du Trophée selon l'affectation ci dessous :**

A : Club 1er **B : club 2ème** **C : club 3ème**

Les camps sont numérotés de 1 à 6 selon l'ordre de la fiche d'inscription pour chaque club.

Ordre des Rencontres : (*exemple A1 : A représente le golf premier, 1 le camp N°1 de l'équipe A*)

A1 contre C2 A2 contre B3 A3 contre C4 A4 contre B4 A5 contre C6 A6 contre B6
B1 contre C1 B2 contre C3 B5 contre C5.

- **Les clubs classés 4ème et 5ème et 6ème se rencontrent pour la 4ème place selon l'affectation ci-dessous :**

D : Club 4ème **E : club 5ème** **F : club 6ème**

Les camps sont numérotés de 1 à 6 selon l'ordre de la fiche d'inscription pour chaque club.

Ordre des Rencontres : (*exemple D1 : D représente le golf 4ème, 1 le camp N°1 de l'équipe D*)

D1 contre F2 D2 contre E3 D3 contre F4 D4 contre E4 D5 contre F6 D6 contre E6
E1 contre F1 E2 contre F3 E5 contre F5.

- **Les clubs classés 7ème et 8ème se rencontrent pour la 7ème place :**

6 matchs : Camp 1 contre camp1, camp 2 contre camp 2, camp 3 contre camp 3
Camp 4 contre camp 4, camp 5 contre camp 5, camp 6 contre camp 6

En cas d'égalité : les clubs conservent leur rang, établi après le classement des 8 rencontres de qualification.

Le club organisateur transmettra le classement final dès la fin de la rencontre par mail à : au Comité de Golf DA comite.golf.da.competitions@gmail.com

REMISE DES PRIX

Le trophée sera remis lors de cette journée pendant le repas à l'AS gagnante qui en aura la garde pendant 1 an.
Le club vainqueur devra graver son nom.

INTERRUPTIONS DE JEU

En cas prévisions météo annonçant des mauvaises conditions climatiques ou circonstances exceptionnelles la rencontre sera reportée. C'est le club recevant qui décide de ce report avec l'accord du Comité Drôme Ardèche.
Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, les clubs conservent leur rang, établi après le classement des 6 rencontres de qualification.